



C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

PROCÈS-VERBAL N°3

Page 1 sur 10

Réunion du 8 novembre 2022

Président : M. BOUQUET Jérôme

Présents : Mme DELORT Catherine. Mrs. FERCHAUD Philippe. REPENTIN Éric.

Excusés : Mme DUTHIN Patricia. Mrs BARIS Jean François. KOUROGLI Jamel.

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District, dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter de la date de notification. (Article 190 paragraphe 1 de RG de la FFF). Les frais de procédures d'Appel soit la somme de 80,00 € seront débités au club concerné.

Pour les décisions concernant les matchs de Coupe et Challenges, le délai est ramené à 48 heures.

FORFAITS

SD3 – (amende 40 €) :

Poule B – LA JARRIE FC 2 – match n° 24819579 du 15/10/2022 (2^{ème} forfait)

Poule B – BREUIL MAGNÉ FC 2 – match n° 24819584 du 21/10/2022 (1^{er} forfait)

Poule D – ST ANDRÉ DE LIDON – match n° 24820002 du 08/10/2022 (1^{er} forfait)

SD4 – (amende 40 €) :

Poule A – ANGOULINS JS 2 – match n° 24918533 du 30/10/2022 (1^{er} forfait)

Poule B – AS2APG 2 – match n° 24920471 du 16/10/2022 (2^{ème} forfait)

Poule B – BOISSEUIL 2 – match n° 24920475 du 16/09/2022 (2^{ème} forfait)

Poule C – BOUTONNAIS AVIRON 3 – match n° 25091664 du 23/10/2022 (2^{ème} forfait)

Poule D – DRAGONS VERTS FCBVT 2 – match n° 24919096 du 09/10/2022 (1^{er} forfait)

Poule D – MESCHERS MORTAGNE FC 2 – match n° 24919106 du 23/10/2022 (1^{er} forfait)

Poule D – MESCHERS MORTAGNE FC 2 – match n° 24919119 du 05/11/2022 (2^{ème} forfait)

VÉTÉRANS – (amende 30 €) :

Poule A – TRIZAY CS 3 – match n° 24922630 du 21/10/2022 (1^{er} forfait)

Poule C – SEMUSSACAISE JS 3 – match n° 25026976 du 28/10/2022 (1^{er} forfait)

U16-U17 – (amende 18 €) :

D1 Poule ELITE A – CANTON AUNIS FC 1 – match n° 25110345 du 15/10/2022 (1^{er} forfait)

D2 Poule B – LA JARRIE FC 1 – match n° 25110423 du 22/10/2022 (1^{er} forfait)

D2 Poule D – GJ PAYS ROYANNAIS 2 – match n° 25110752 du 22/10/2022 (1^{er} forfait)

U14-U15 – (amende 18 €) :

D2 Poule E – SAUJON/PFC 1 – match n° 25113150 du 05/11/2022 (1^{er} forfait)



C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

PROCES-VERBAL N°3

Page 2 sur 10

U12-U13 – (amende 18 €) :

D1 Poule ELITE A – FC D2S 1 – match n° 25117676 du 19/10/2022 (1^{er} forfait)

D3 Poule F – ENT.ESNG/SPCR 1 – match n° 25118301 du 01/10/2022 (1^{er} forfait)

D3 Poule F – ENT.ESNG/SPCR 1 – match n° 25118302 du 08/10/2022 (2^{ème} forfait)

FORFAITS GÉNÉRAUX

SD4 – (amende 58 €) :

BOISSEUIL 2

ROCHEFORT FC 3

U19 INTER DISTRICT – (amende 26 €) :

LA ROCHE RIVIERES F.C TARDOIRE 1

MATCHS ARRÊTÉS

Match n° 24819816 du 09/10/2022 en D3 Poule C BOISSEUIL 1 – ES THENACAISE 1 :

Match arrêté à la 81^{ème} minutes.

La Commission des championnats coupes et challenges décide de reporter le match dimanche 18 décembre 2022 à 15 heures.

Match n° 24919104 du 16/10/2022 en D4 Poule D DRAGONS VERTS FCBVT 2 – CHANIERES/LES GONDS 1 :

Match arrêté à la 80^{ème} minutes.

Le Club des **DRAGONS VERTS FCBVT 2** ne pouvait continuer la rencontre par manque de joueurs.

La Commission des championnats coupes et challenges donne match perdu au club des **DRAGONS VERTS FCBVT 2**, 0 point 0 but à 8 (score favorable) au bénéfice du club de **CHANIERES/LES GONDS 1**.

Les frais de dossier de 34 € seront débités au club des **DRAGONS VERTS FCBVT**

Match n° 24919418 du 30/10/2022 en D4 Poule E PONS US 3 – ST GEORGES DE DIDONNE FC 1 :

Match arrêté à la mi-temps.

La Commission des championnats coupes et challenges décide de reporter le match 11 décembre 2022 à 15 heures.

NON UTILISATION DE LA F.M.I

Match n° 50637.1 du 23/10/2022 en D2 POULE A A.C.S. 1 – SAINTES FOOTBALL ES 2 :

Feuille de match non informatisée.

Amende de 36 € au Club d'**A.C.S.**

Match n° 50214.1 du 15/10/2022 en D2 POULE B SAUJON U.S. 1 – U.S PONS 1 :

Feuille de match non informatisée.

Amende de 36 € au Club de **SAUJON U.S.**

Match n° 50487.1 du 16/10/2022 en D3 POULE D COZES AS 2 – U.S PONS 2 :

Feuille de match non informatisée.

Amende de 36 € au Club de **COZES AS.**



C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

PROCES-VERBAL N°3

Page 3 sur 10

Match n° 51058.1 du 16/10/2022 en D4 POULE E COZES AS 3 – DRAGONS VERTS FCBVT 1 :

Feuille de match non informatisée.

Amende de 36 € au Club de **COZES AS**.

Match n° 51253.1 du 14/10/2022 en VÉTÉRANS POULE A ROCHEFORT FC 4 – MARENNAISE US 4 :

Feuille de match non informatisée.

Amende de 36 € au Club de **ROCHEFORT F.C.**

Match n° 52386.1 du 08/10/2022 en U12-U13 D2 POULE D SAINTES FOOTBALL ES 2 – CABARIOTAISE AS 1 :

Feuille de match non informatisée.

Amende de 36 € au Club de **ES SAINTES FOOTBALL**.

Match n° 52505.1 du 28/09/2022 en U12-U13 D3 POULE G SAINTES FOOTBALL ES 3 – ST PALAIS SPORT FOOT 2 :

Feuille de match non informatisée.

Amende de 36 € au Club de **ES SAINTES FOOTBALL**.

FEUILLES DE MATCHS EN RETARD

VÉTÉRANS – (amende 26 €) :
ROCHEFORT FC 4

U12-U13 – (amende 11 €) :
ENT. ESNG/SPCR 1 - FC D2S 2.

MODIFICATIONS DATES ET HEURES

D4 – (amende 12 €) :

Poule C – ST ROMAIN DE BENET 1 – match n° 25091660 du 30/10/2022

Poule D – RETAUD CHERMIGNAC 1 – match n° 24956722 du 23/10/2022

COURRIERS

La Commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du mail du 11/10//2022 de Madame AUPAGE secrétaire du club de ST ANDRÉ DE LIDON, suite au règlement la commission des championnats coupes et challenges ne peut donner une suite favorable à votre demande.

La commission aurait souhaité plus de compréhension du club adverse.

La Commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du mail du 16/10//2022 de Monsieur RAOUL Éric Président du club de US CHEVANCEAUX MONTLIEU. L'arbitre est le seul juge du temps.

La Commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du courrier du 19/10//2022 de la mairie de ST JEAN D'ANGELY.



C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

PROCES-VERBAL N°3

Page 4 sur 10

La Commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du courrier du 25/10//2022 de la mairie de MARENNES.

La Commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du mail du 05/11//2022 du club de SEMUSSAC et décide de reporter le match n° 24956729 du 05/11/2022 en D4 POULE D ST GEORGES DES COTEAUX 2 contre SEMUSSACAISE JS 2 au samedi 17 décembre 2022 à 20 heures.

CHAMPIONNAT

Suite à l'appel téléphonique du club de AULNAY indiquant qu'ils étaient restés bloqués sur l'autoroute à cause d'un accident, la Commission des Championnats Coupes et Challenges décide de reporter le match n° 24819837 en D3 POULE C SAUJON US 3 contre AULNAY US 2 à une date ultérieure.

COUPES

Suite au retour positif des clubs, la Commission des Championnats Coupes et Challenges décide de maintenir les COUPES DÉPARTEMENTALES.

Les inscriptions devront nous parvenir avant le 1^{er} décembre via la procédure habituelle (FOOTCLUB)

Conscient du nombre important de matchs, la Commission des Championnats Coupes et Challenges comprendra la non-inscription de certaines équipes.

Elle se réserve le droit de ne pas inscrire les équipes qui se qualifieront au 6^{ème} tour de la COUPE NOUVELLE AQUITAINE.

De plus tous les clubs qui n'auront pas effectué les matchs ALLER avant le 18 décembre 2022 ne pourront participer aux COUPES DÉPARTEMENTALES.

Les montants des inscriptions ne seront prélevés qu'à l'issue du 1^{er} tour des coupes.

PRÉVISIONNEL DES TOURS DE COUPES :

- TOUR 1 = le 08/01/2023
- TOUR 2 = le 15/01/2023
- TOUR 3 = le 05/02/2023
- TOUR 4 = le 12/02/2023
- TOUR 5 = le 30/04/2023
- FINALES = le 28/05/2023

DIVERS

Match n° 24918500 du 17/09/2022 en D4 Poule A DIABLES ROUGES BCY 2 – ST ROGATIEN FC 2 :

Dossier traité par la Commission discipline dans le PV n° 7 du 13/10/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La Commission de discipline donne match perdu par pénalité au club de **ST ROGATIEN FC 2**, - 1 point, 0 but à 3 au bénéfice du club des **DIABLES ROUGES BCY 2**.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour application.

- ✚ La commission des Championnats Coupes et Challenges entérine la décision de la commission de discipline.



C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

PROCES-VERBAL N°3

Page 5 sur 10

Match n° 24856675 du 23/10/2022 en D2 Poule A A.C.S. 1 – SAINTES FOOTBALL ES 2 :

Dossier traité par la Commission d'arbitrage dans le PV n° 7 du 26/10/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La Commission d'arbitrage déclare la réserve irrecevable sur la forme.

Le dossier est transmis à la commission des championnats, coupes et challenges pour suite à donner.

- ✚ La commission des Championnats Coupes et Challenges entérine la décision de la commission d'arbitrage.

Match n° 24819798 du 17/09/2022 en D3 POULE C U.S SAUJON 2 - ST PALAIS SPORT 2 :

Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n° 3 du 12/10/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La Commission des litiges et contentieux confirme le résultat acquis en faveur du club de **ST PALAIS SPORT 2** et donne – 1 point de pénalité au club de **l'US SAUJON** pour non-respect de l'article 73.2.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour homologation.

- ✚ La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.

Match n° 24819976 du 17/09/2022 en D3 POULE D US CERCOUX CLOTTAISE 1 – US PONS 2

Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n°3 du 12/10/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La Commission des litiges et contentieux confirme le résultat acquis en faveur du club de **US PONS 2** et donne – 1 point de pénalité au club de **l'US CERCOUX CLOTTAISE** pour non-respect de l'article 73.2.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour homologation.

- ✚ La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.

Match n° 24819979 du 17/09/2022 en D3 POULE D US GEMOZAC 2 – CHADENAC/JARNAC/MARGNAC 1

Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n°3 du 12/10/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La Commission des litiges et contentieux confirme le résultat acquis en faveur du club **CHADENAC/JARNAC/MARGNAC 1** et donne - 1 point de pénalité au club de **US GEMOZAC 2** pour non-respect de l'article 73.2.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour homologation.

- ✚ La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.



C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

PROCES-VERBAL N°3

Page 6 sur 10

Match n° 24919379 du 18/09/2022 en D4 POULE D CHADENAC/JARNAC/MARGNAC 1 – ST GEORGES DE DIDONNE 2 :

Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n°3 du 12/10/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➡ La Commission des litiges et contentieux confirme le résultat acquit en faveur du club de **ST GEORGES DE DIDONNE 2** et donne - 1 point de pénalité au club de **CHADENAC/JARNAC/MARGNAC 2** pour non-respect de l'article 73.2.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour homologation.

- ✚ La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.

Match n° 24819799 du 18/09/2022 en D3 POULE C UNION COMMUNALE ANTENNE 1 – AS2APG 1 :

Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n°3 du 12/10/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➡ La Commission des litiges et contentieux confirme le résultat acquit en faveur du club de **AS2APG 1** et donne - 1 point de pénalité au club de **l'UNION COMMUNALE ANTENNE 1** pour non-respect de l'article 73.2.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour homologation.

- ✚ La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.

Match n° 25020850 du 24/09/2022 en D4 POULE F US CERCOUX CLOTTAISE 2 – FC SUD 17 3 :

Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n°3 du 12/10/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➡ La Commission des litiges et contentieux donne match perdu pour le club de **l'US CERCOUX CLOTTAISE 2** retrait d'un point, 0 pt 0 but à 3 au bénéfice du club de **FC SUD 17** pour non-respect de l'article 73.2.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour homologation.

- ✚ La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.

Match n° 24919387 du 24/09/2022 en D4 POULE E US GEMOZAC 3 – AVENIR DE SAINTONGE 1 :

Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n°3 du 12/10/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➡ La Commission des litiges et contentieux donne match perdu pour le club de **l'US GEMOZAC 3** retrait d'un point, 0 pt 0 but à 3 au bénéfice du club de **d'AVENIR DE SAINTONGE 1** pour non-respect de l'article 73.2.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour homologation.

- ✚ La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.



C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

PROCES-VERBAL N°3

Page 7 sur 10

Match n° 24819987 du 25/09/2022 en D3 POULE D US SEMUSSAC 1 – US CERCOUX CLOTTAISE 1

Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n°3 du 12/10/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La Commission des litiges et contentieux confirme le résultat acquit en faveur du club **SEMUSSAC 1** et donne - 1 point de pénalité au club de **US CERCOUX CLOTTAISE 1** pour non-respect de l'article 73.2.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour homologation.

- ✚ La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.

Match n° 24819801 du 25/09/2022 en D3 POULE C ST JEAN D'ANGELY SC 3 – SAUJON US 2

Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n°3 du 12/10/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La Commission des litiges et contentieux confirme le résultat acquit en faveur du club **ST JEAN D'ANGELY SC 3** et donne - 1 point de pénalité au club de **SAUJON US 2** pour non-respect de l'article 73.2.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour homologation.

- ✚ La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.

Match n° 24819811 du 02/10/2022 en D3 POULE C UNION COMMUNALE ANTENNE 1 – ST PALAIS SPORT FOOT 2

Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n°4 du 17/10/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La Commission des litiges et contentieux confirme le résultat acquit en faveur du club **ST PALAIS SPORT FOOT 2** et donne - 1 point de pénalité au club de **UNION COMMUNALE ANTENNE 1** pour non-respect de l'article 73.2.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour homologation.

- ✚ La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.

Match n° 24819991 du 01/10/2022 en D3 POULE D US CERCOUX CLOTTAISE 1 – FCPO 17 2 :

Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n°4 du 17/10/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La Commission des litiges et contentieux donne match perdu pour le club de **US CERCOUX CLOTTAISE 1** retrait d'un point, 0 pt 0 but à 3 pts et 3 buts au bénéfice du club **FCPO 17 2** pour non-respect de l'article 73.2.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour homologation.

- ✚ La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.



C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

PROCES-VERBAL N°3

Page 8 sur 10

Match n° 25020859 du 02/10/2022 en D4 POULE F BEDENAC LARUSCADE 2 – US CERCOUX CLOTTAISE

2:

Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n°4 du 17/10/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➡ La Commission des litiges et contentieux donne match perdu pour le club de l'**US CERCOUX CLOTTAISE 2 retrait** d'un point, 0 pt 0 but à 3 pts et 3 buts au bénéfice du club **BEDENAC LARUSCADE 2** pour non-respect de l'article 73.2.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour homologation.

- ✚ La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.

Match n° 25020861 du 08/10/2022 en D4 POULE F US CERCOUX CLOTTAISE 2 – CHEPNIERS FC 1 :

Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n°4 du 17/10/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➡ La Commission des litiges et contentieux donne match perdu pour le club de l'**US CERCOUX CLOTTAISE 2 retrait** d'un point, 0 pt 0 but à 3 pts et 3 buts au bénéfice du club **CHEPNIERS FC 1** pour non-respect de l'article 73.2.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour homologation.

- ✚ La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.

Match n° 24819817 du 09/10/2022 en D3 POULE C ST CESAIRE 1 – SAUJON US 2

Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n°4 du 17/10/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➡ La Commission des litiges et contentieux confirme le résultat acquit en faveur du club **ST CESAIRE 1** et donne - 1 point de pénalité au club de l'**U.S SAUJON 2** pour non-respect de l'article 73.2.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour homologation.

- ✚ La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.

Match n° 24919399 du 08/10/2022 en D4 POULE E CANTON DE MIRAMBEAU 1 – CHADENAC JARNAC MARIGNAC 2 :

Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n°4 du 17/10/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➡ La Commission des litiges et contentieux confirme le résultat acquit en faveur du club de **CANTON DE MIRAMBEAU 1** et donne - 1 point de pénalité au club de **CHADENAC JARNAC MARIGNAC 2** pour non-respect de l'article 73.2.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour homologation.

- ✚ La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.



Match n° 24920474 du 16/10/2022 en D4 POULE B FC DE LA SOIE 1 – F.C 2C 2 :

Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n° 5 du 26/10/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La Commission des litiges et contentieux donne match perdu par pénalité au club de F.C 2C 2 (0-3, -1 point) au bénéfice du club de FC DE LA SOIE 1 3-0 - + 3 points).

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour homologation.

- ✚ La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.

Match n° 24856864 du 16/10/2022 en D3 POULE A FC ATLANTIQUE 1 – NIEUL SUR MER ASM 2 :

Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n° 5 du 26/10/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La Commission des litiges et contentieux donne match perdu par pénalité au club de F.C ATLANTIQUE 1 (0-3, -1 point de pénalité) au bénéfice du club de NIEUL SUR MER ASM 2 avec (3-0 - + 3 points).

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour homologation.

- ✚ La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.

Match n° 24856634 du 12/10/2022 en D2 POULE A FC D2S 2 – BREUIL MAGNÉ FC 1 :

Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n° 5 du 26/10/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La Commission des litiges et contentieux confirme le résultat acquis (2-2) sur le terrain.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour homologation.

- ✚ La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.

Match n° 24817105 du 16/10/2022 en D1 LA JARRIE FC 1 – ROCHEFORT FC 2 :

Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n° 5 du 26/10/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La Commission des litiges et contentieux confirme le résultat acquis (1-3) sur le terrain.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour homologation.

La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier



JOUEURS SUSPENDUS

Match n° 24819541 du 11/09/2022 en D3 POULE B - LA JARRIE FC 2 - SOUBISE PORT DES BARQUES 1
Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n° 1 du 21/09/2022 qui a pris la décision suivante :

➔ La Commission des litiges et contentieux donne match perdu au club de **SOUBISE PORT DES BARQUES 1**, retrait d'un point, 0 pt 0 but à 3 au bénéfice du club de **LA JARRIE FC 2**.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour homologation.

✚ La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.

Match n° 24918519 du 09/10/2022 en D4 POULE A FC ATLANTIQUE 2 – VERINOISE ES 2 :
Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n° 5 du 26/10/2022 qui a pris la décision suivante :

➔ La Commission des litiges et contentieux confirme le résultat acquis sur le terrain et attribue -1 point de pénalité à AS VERINOISE ES 2.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour homologation.

✚ La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.

La prochaine réunion aura lieu le 28 novembre 2022 à 18h15

Le Président,
Jérôme BOUQUET

Le secrétaire de séance,
Éric REPENTIN